

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023

Budget annexe "Camping" Séance du 28/02/2024 - 20 h Nombre de conseillers en exrecice : 27

Présents : 23 Pouvoirs : 2

Suffrages exprimés : 24

Le Maire n'a pas pris part au vote

N° 010/2024 Finances : 7 - 7.1

Présents: M. Mostefa MAACHI, Maire, M. Fabrice EGRET, Mme Pamela LAMBERT, M. Christophe ROBIEUX, Mme Marie-Caroline MALEWICZ-LABBE, Mme Martine BIDAULT M. Jacques MAUSSIRE, Mme Martine MEYER, Mme Florence LECAMUS, Mme Véronique BARIA UGUEN, M. Richard PAUPY, Mme Séverine LOUVEAU,

M. Antoine BIGNON, Mme Patricia CHARPENTIER, M. Florian MENAGER, Mme Jacqueline BLOND, Mme jacqueline DUJARRIER, M. Jean-Marc LETELLIER, M. Raymond FREBET,

M. Nicolas BUSNOT, Mme Hélène DEBACKER, M. Christian RICHARD, Mme Virginie BRUNEAU.

Absents Excusés: Mme Martine LEMOINE, M. Damien SOREL, Mme Béatrice MIKUSINSKI

Ont donné pouvoir : Mme Martine LEMOINE à Mme Paméla LAMBERT, M. Damien SOREL à M. Christophe ROBIEUX

Absents: M. Bruno ROUX

Secrétaire de Séance : M. Jacques MAUSSIRE

Le Conseil Municipal réuni le 28 février 2024 à 20 h 00, sous la présidence de Mme Paméla LAMBERT, Adjointe au Maire de la Ville de Sées, en charge des finances, délibérant sur le Compte Financier Unique 2023, dressé par Monsieur Mostefa MAACHI, maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du Compte Financier Unique, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTI	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
LIBELLES	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	
COMPTE FINANCIER UNIQUE							
Résultats reportés		794,54		30 669,28	0,00	31 463,82	
Opérations de l'exercice	13 483,97	12 513,37	71 159,54	65 569,21	84 643,51	78 082,58	
Résultat de l'exercice	970,60	0,00	5 590,33	0,00	6 560,93	0,00	
TOTAUX	13 483,97	13 307,91	71 159,54	96 238,49	84 643,51	109 546,40	
Résultats de clôture	176,06	0,00	0,00	25 078,95	0,00	24 902,89	
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAUX CUMULES	13 483,97	13 307,91	71 159,54	96 238,49	84 643,51	109 546,40	
RESULT. DEFINITIFS	176,06	0,00	0,00	25 078,95	0,00	24 902,89	

^{2°} Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

- 3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- 4° Voté et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

M. Mostefa MAACHI, Maire, a quitté la salle et n'a pas pris

part au vote

Accusé de réception en préfecture 061-216104646-20240228-Del-010-2024-DE Date de télétransmission : 29/02/2024 Date de réception préfecture : 29/02/2024 Le secrétaire de Séance, Jacques MAUSSIRE Ainsi fait et délibéré à SEES, les jour mois et an susdits, Pour extrait certifié conforme

Le Maire, Mostefa MAACHI

Signé électroniquement par

Signé électroniquement | Mostefa MAACHI

Le 29 février 2024